

Saintes le 11 janvier 2022



Le Principal
à
Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves.

Madame, Monsieur,

En raison d'un mouvement de grève, annoncé, par toutes les organisations syndicales, **le jeudi 13 janvier 2022**, je tiens à vous avertir que des **perturbations très importantes** sont attendues dans le fonctionnement habituel des cours (absences d'enseignants) et des différents services de l'établissement et notamment de la Vie Scolaire.

Compte tenu des circonstances actuelles et du peu de membres du personnel disponibles ce jour-là, je ne peux pas garantir la sécurité des élèves dans des conditions normales d'accueil.

En conséquence, à titre exceptionnel, je vous demande, dans la mesure du possible de vous organiser pour ne pas envoyer votre enfant au collège ce jeudi 13 janvier.

Je comprends les difficultés que cela peut entraîner au niveau des familles mais il est de mon devoir d'assurer la protection des élèves.

Merci de votre compréhension.

Olivier Zanin
Principal du collège René Caillié de Saintes.

